



## L'éolien : victime collatérale au Sénat ?

Les professionnels de l'éolien espéraient la concrétisation rapide de mesures d'urgence annoncées par le gouvernement. Ces mesures devaient être mise en œuvre par la proposition de loi sur la tarification progressive de l'énergie. Mais la tournure que prennent les discussions au Sénat fait craindre une paralysie. France Energie Eolienne appelle l'ensemble des partis à la clairvoyance pour permettre à la filière de redémarrer.

Les discussions sur la proposition de loi visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre deviennent de plus en plus critiques au Sénat. Le texte risque maintenant d'être rejeté par la chambre haute suite au dépôt par le groupe communiste et son adoption grâce aux voix de la droite et du centre d'une motion d'exception d'irrecevabilité.

Cette motion critique certains dispositifs de la tarification progressive de l'énergie quant à leur compatibilité avec la Constitution. Elle sera discutée à l'ouverture de la séance publique prévue le 31 octobre. Son adoption provoquerait la fin de l'examen au Sénat et le texte devrait alors à nouveau être soumis à l'Assemblée nationale.

France Energie Eolienne espérait une mise en œuvre rapide des mesures annoncées par le gouvernement lors de la conférence environnementale. Les minces espoirs des professionnels semblent maintenant compromis. La mise en œuvre des mesures sera, au mieux, décalée dans le temps. Pourtant, le secteur éolien est à l'arrêt, les 11 000 emplois de la filière sont menacés et les professionnels s'inquiètent.

### A propos de France Energie Eolienne

Fondée en 1996, l'association France Energie Eolienne (FEE) rassemble aujourd'hui plus de 250 acteurs de la filière éolienne et représente les intérêts de cette filière industrielle qui pèse déjà plus de 11 000 emplois.

Elle vise à un développement harmonieux de ce nouveau secteur, afin de faire de la filière éolienne une industrie créatrice d'emplois non délocalisables et porteuse de développement en région.

### CONTACT PRESSE - AGENCE RPCA

**Cathy Bubbe – Anne-Sophie Leinot - Maxime Godart**

[c.bubbe@rpca.fr](mailto:c.bubbe@rpca.fr) - [a.leinot@rpca.fr](mailto:a.leinot@rpca.fr) - [m.godart@rpca.fr](mailto:m.godart@rpca.fr)

Tél : 01 42 30 81 00